

# TOGO

*Déclaration*  
*de Mme Massan Loretta Acouetey,*  
*Ministre des Droits de l'Homme,*  
*de la Démocratie et de la Réconciliation*

*Devant la Première Session*  
*du Conseil des Droits de l'Homme*

\*\*\*\*

*Genève, le 22 juin 2006*

Monsieur le Président,

C'est un honneur et un privilège pour moi de prendre la parole en cette circonstance historique pour exprimer, au nom de la délégation togolaise, les plus vives félicitations au Conseil des droits de l'Homme qui, par la présente session, est portée sur les fonts baptismaux.

En cette occasion solennelle, je voudrais saluer les délégués des Etats qui ont tenu à se faire représenter à cette cérémonie à un niveau aussi élevé, témoignant ainsi de l'importance qu'ils accordent à la promotion et à la protection des droits de l'homme.

Je salue également la présence des représentants d'organisations non gouvernementales, qui ont toujours joué un rôle de premier plan dans l'évolution des idées comme dans la pratique des droits de l'homme.

Il m'est particulièrement agréable, par la même occasion, de vous adresser, Monsieur le Président, mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de première session du Conseil des droits de l'Homme.

Eu égard à vos qualités personnelles, ma délégation est assurée que les travaux de la présente session connaîtront un succès remarquable.

Je voudrais également exprimer nos vives félicitations et nos encouragements à Madame la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme pour son dévouement à la cause des droits de l'Homme.